



Natura 2000 – Site « Champ du Feu »

GRUPE THEMATIQUE "GESTION DE LA FREQUENTATION" COMPTE RENDU DE LA 1ERE REUNION DU 14 JANVIER 2011 MAIRIE DE BELMONT

Rapporteur de la réunion : Monsieur Guy HAZEMANN, Maire de BELMONT

Personnes présentes :

Elus / collectivités :

M. Guy HAZEMANN, Maire de BELMONT
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE, Conseillère Générale du canton de Saâles
M. Michel GEWINNER, Maire du HOHWALD
M. Mathieu CASSEL, Conseil Général du Bas-Rhin

Usagers / propriétaires :

Mme Nicole LIGNEL, Conseillère Municipale à BELMONT, Agricultrice retraitée
M. Michel DE LA BARRE, Délégué départemental des sentiers du Club Vosgien
M. Christophe AMOROS, Directeur de la Station de Ski du Champ du Feu
M. Patrick JUNG, Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Associations / experts :

M. Jean FRIESS, Président d'Alsace Nature Bas-Rhin
M. Bruno ULRICH, Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace

Etat / ONF :

M. Néjib AMARA, DDT 67
M. Yves WERTENBERG, DREAL Alsace
M. Thomas POIRSON, DRJJCS Alsace
M. Didier EPP, Agence ONF de Schirmeck

Mme Frédérique DE LA GORCE, opératrice Natura 2000 (ONF)

Excusés ou absent :

Mme Stéphanie LEIBEL-THEPOT, Conseil Général du Bas-Rhin
M. Dominique KELLER, Président du Comité Départemental du Ski du Bas-Rhin
M. Théo TRAUTMANN, Président du Conservatoire des Sites Alsaciens
M. Jean-Sébastien LAUMONT, Communauté de Commune de la Haute Bruche

Diffusion du compte-rendu : à l'ensemble des membres du COPIL.

M. HAZEMANN accueille les participants à la Mairie de Belmont.

1/ Ordre du jour

- Présentation des objectifs du groupe de travail
- Rappel sur les éléments de diagnostic concernant la fréquentation du site
- Hiérarchisation des enjeux et objectifs de conservation liés à la fréquentation
- Rappel sur les avis émis par les membres du COPIL concernant la fréquentation
- Perspectives concernant les mesures qui pourraient être proposées et mises en œuvre sur le site dans le cadre du DOCOB

2/ Objectifs des groupes de travail

- Préciser les enjeux et les objectifs liés à la fréquentation sur le site du Champ du Feu
 - o Hiérarchiser les enjeux et les objectifs
 - o Identifier les zones à enjeux
- Définir les actions et mesures à mettre en œuvre dans ce domaine pour assurer la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire : plan d'action
 - o Actions visant à concilier les activités sportives et touristiques avec la préservation du site
 - o Actions destinées à préserver les zones les plus sensibles
- Elaborer les cahiers des charges types des éventuels contrats Natura 2000
- Définir le ou les engagements qui figureront dans la Charte Natura 2000.

3/ Rappel sur les éléments de diagnostic concernant la fréquentation du site

Mme DE LA GORCE rappelle les principaux éléments du diagnostic écologique et socio-économique qui ont servi de base de travail pour la définition des enjeux et des objectifs du site. Ces éléments sont inscrits dans le DOCOB.

4/ Hiérarchisation des enjeux et objectifs de conservation liés à la fréquentation.

Mme DE LA GORCE distribue aux membres du groupe, le tableau des enjeux et objectifs tel qu'il figure dans le DOCOB, l'objectif étant de hiérarchiser les objectifs afin de bâtir le plan d'action en tenant compte des priorités.

Ce travail est réalisé par le groupe sur la base du TABLEAU 10, distribué en séance.

TABLEAU 10 distribué en séance (version initiale)

Entités de gestion	Objectifs de développement durable	Niveau de priorité (1)	Type d'objectifs				
			Protéger	Entretien	Restaurer	Communiquer	Suivre
Milieux ouverts : prairies, landes pelouses, tourbière	A	Maintenir les landes et pelouses en bon état de conservation par pâturage ou par fauche		X			
	B	Maîtriser l'évolution du boisement naturel des espaces tourbeux et des landes		X	X		
	C	Protéger la station de lycopodes d'intérêt européen	X				
	D	Suivre l'évolution des stations de lycopodes					X
	E	Suivre l'impact de la gestion par pâturage et fauche des landes et pelouses, sur les habitats et les espèces					X
Milieux forestiers : lisières	F	Assurer une gestion des lisières et des peuplements favorable à la diversification des essences et des structures		X	X		
	G	Favoriser les essences autochtones		X	X		
Milieux aquatiques et humides : zones humides, tourbières cours d'eau	I	Protéger ces milieux des effets néfastes de la fréquentation (piétinements, pollutions).	X			X	
	J	Préserver la tourbière des effets néfastes de la fréquentation	X			X	
	K	Protéger ces milieux des effets néfastes des éventuels travaux (drainages, destruction, pollution).	X			X	
Objectifs transversaux	L	Maîtriser la fréquentation du site	X			X	
	M	Valoriser la labellisation "Natura 2000"				X	
	N	S'engager sur des activités éco-responsables				X	
	O	Préciser les états de conservation des habitats					X
	P	Compléter les inventaires faunistiques					X
	Q	Etudier l'impact des activités de sport et de loisirs sur le milieu naturel					X
	R	Assurer la coordination entre les instances de concertation existantes (COFIL Natura 2000 et Comité de gestion RBD)				X	
	S	Assurer la cohérence des politiques publiques sur le site et notamment actualiser et mettre en cohérence entre eux et avec le DOCOB l'ensemble des documents encadrant la gestion du site : - plans de gestion des RBD - documents d'urbanisme - cahiers des charges de MAET - Aménagements forestiers				X	
	T	Améliorer la lisibilité du site et valider le périmètre recalé				X	
U	Prendre en compte la notion de paysage dans les projets d'aménagement		X				

(1) XXX : niveau de priorité élevé, XX : niveau de priorité moyen, X : niveau de priorité faible

Les échanges entre les membres du groupe de travail ont permis de dégager quelques éléments de méthodologie qui seront communs à tous les groupes :

1/ Les enjeux, objectifs et plan d'action doivent se focaliser exclusivement sur le site Natura 2000 et non sur le massif du Champ du Feu dans son ensemble.

2/ Les enjeux et objectifs ne doivent pas empiéter sur le plan d'action qui en découle.

3/ Les enjeux et objectifs doivent être hiérarchisés en fonction des habitats et des espèces avec lesquels ils sont en rapport.

4/ Les enjeux et objectifs sont communs aux différentes thématiques mais pour la hiérarchisation, chaque groupe thématique abordera le tableau selon son angle de vue. La synthèse sera ensuite faite par l'opératrice.

5/ Les critères utilisés pour hiérarchiser les objectifs sont issus des réflexions qui ont été menées dans d'autres sites Natura 2000 :

■ **Priorité élevée *****

- Objectif en faveur d'un habitat ou d'une espèce :
 - prioritaire au titre de la Directive Habitats
 - rare à l'échelle du site ou au niveau national
 - dont l'état de conservation est défavorable ou menacé à l'échelle du site

■ **Priorité moyenne ****

- Objectif en faveur d'un habitat ou d'une espèce :
 - en bon état de conservation mais présentant des populations vulnérables
 - bien représenté sur le site mais dont l'état de conservation peut être amélioré

■ **Priorité faible ***

- Objectif en faveur d'un habitat ou d'une espèce :
 - dont l'état de conservation est jugé satisfaisant à l'échelle du site : objectif de maintien de cet état.
 - dont la présence actuelle n'est pas avérée (site n'englobant pas le site de reproduction de l'espèce)

Le travail de hiérarchisation effectué par le groupe thématique "gestion de la fréquentation" a conduit à reformuler certains objectifs afin qu'il n'y ait pas confusion entre objectifs et moyens (Objectif A, E, I, J, K, U).

Certains objectifs ont été regroupés en raison de leur redondance (I et J).

Les objectifs L, M et N (directement liés à la gestion de la fréquentation) ont été totalement reformulés afin de clarifier leur signification, notamment pour ce qui concerne la notion de "maîtrise" de la fréquentation qui peut recouvrir plusieurs sens.

L'objectif Q (étudier l'impact des activités de sport et de loisirs) a été remplacé en prévoyant des actions de suivi pour les trois objectifs directement liés à la gestion de la fréquentation (L, M et N).

L'objectif S a été complété en prévoyant un "partage des diagnostics" effectués dans les documents encadrant la gestion du site.

Une fois modifié et complété, le TABLEAU 10 se présente ainsi :

(les lignes colorées correspondent aux objectifs lié à la gestion de la fréquentation).

Entités de gestion	Objectifs de développement durable	Niveau de priorité (1)	Type d'action à mettre				
			Protéger	Entretien	Restaurer	Communiquer	Suivre
Milieux ouverts : prairies, landes pelouses, tourbière	A	Maintenir les landes et pelouses en bon état de conservation	XX	X		X	
	B	Maîtriser l'évolution du boisement naturel des espaces tourbeux et des landes		X	X		
	C	Protéger la station de lycopodes d'intérêt européen	XXX	X			
	D	Suivre l'évolution des stations de lycopodes	XXX				X
	E	Suivre l'impact des modes de gestion sur les landes et pelouses, sur les habitats et les espèces					X
Milieux forestiers : lisières	F	Assurer une gestion des lisières et des peuplements favorable à la diversification des essences et des structures		X	X		
	G	Favoriser les essences autochtones		X	X		
Milieux aquatiques et humides :	I	Protéger ces milieux de toute dégradation	XXX	X		X	
	K	Protéger ces milieux de toute destruction	XXX	X		X	
Objectifs transversaux	L	Maîtriser l'attractivité du site	XXX	X		X	X
	M	Sensibiliser le public et les acteurs (communiquer)	XXX			X	X
	N	Canaliser la fréquentation afin de protéger les milieux les plus sensibles (organiser, surveiller)	XXX	X		X	X
	O	Préciser les états de conservation des habitats					X
	P	Compléter les inventaires faunistiques					X
	R	Assurer la coordination entre les instances de concertation existantes (COPIL Natura 2000 et Comité de gestion RBD)				X	
	S	Assurer la cohérence des politiques publiques sur le site et notamment actualiser et mettre en cohérence entre eux et avec le DOCOB l'ensemble des documents encadrant la gestion du site : - plans de gestion des RBD - documents d'urbanisme - cahiers des charges de MAET - Aménagements forestiers Partager les éléments de diagnostics.				X	X
	T	Améliorer la lisibilité du site et valider le périmètre recalé				X	
U	Prendre en compte la notion de paysage dans les interventions sur le site		X				

(1) *** : niveau de priorité élevé, ** : niveau de priorité moyen, * : niveau de priorité faible

5/ Ordre du jour de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura pour objectif de travailler sur le plan d'action en matière de fréquentation. Certaines pistes de réflexion ont d'ores et déjà été avancées par les membres du COPIL dans les contributions au DOCOB et par les membres du groupe thématique lors de la réunion :

- Communication et sensibilisation du public : chalet du Conseil Général, réflexion sur la signalétique existante,
- Canalisation de la fréquentation,
- Réflexion sur les points d'attraction,
- Protection des zones les plus sensibles,
- Problème de la fréquentation non respectueuse des réglementations : circulation d'engins motorisés hors voies carrossables,
- Problème de la fréquentation nocturne.

6/ Calendrier des prochaines réunions et composition des groupes de travail

Compte tenu des disponibilités de chacun, le calendrier des réunions de groupes thématiques est modifiés de la façon suivante :

Dates	Horaires	Lieux	Gestion de la fréquentation	Gestion des habitats ouverts	Gestion des habitats forestiers
14/01/2011	9h-12h	Mairie de Belmont	X		
11/02/2011	9h-12h	Mairie du Hohwald			X
18/02/2011	9h-12h	Sous préfecture de Molsheim		X	
11/03/2011	9h-12h	Mairie de Belmont	X		
25/03/2011	9h-12h	A déterminer		X	
08/04/2011	9h-12h	A déterminer			X

La composition des groupes thématiques est rappelée en annexe.

Frédérique DE LA GORCE

Direction Territoriale de l'ONF Alsace, Direction Forêt
Cité Administrative - 14, rue du Maréchal Juin - 67 084 Strasbourg cedex
Tél. : 03.88.76.82.61 (ligne directe) / 03.88.76.76.47 (standard)
Fax : 03.88.76.81.49
Adresse électronique : frederique.de-la-gorce@onf.fr

ANNEXE : Composition des groupes thématiques :

Collège	Gestion de la fréquentation		Gestion des habitats ouverts		Gestion des habitats forestiers	
Elus : rapporteur	Guy HAZEMANN	Maire de Belmont	Mme MOREL	Maire de Bellefosse	M. GEWINNER	Maire du Hohwald
Elus	Alice MOREL	Maire de Bellefosse	M. GEWINNER	Maire du Hohwald	M. HAZEMANN	Maire de Belmont
Elus	Michel GEWINNER	Maire du Hohwald	M. HAZEMANN	Maire de Belmont	Mme MOREL	Maire de Bellefosse
Services techniques des collectivités	Mme LEIBEL-THEPOT	CG67	Denis SCHWAB	CG67	D. SCHWAB	CG67
Services techniques des collectivités	JS. LAUMONT	Com Com Haute Bruche	JS. LAUMONT	Com Com Haute Bruche		
Suppléant	M. CASSEL	CG67	M. CASSEL	CG67	M. CASSEL	CG67
Usagers / propriétaires	Michel DE LA BARRE	Club Vosgien	M. ROCHEL	Agriculteur	M. JUNG	Fédération chasse 67
Usagers / propriétaires	Nicole LIGNEL	Agricultrice	M. OSSWALD	Chambre d'Agriculture	Nicolas DEGERMANN	Comité Départemental de Ski du Bas-Rhin
Usagers / propriétaires	Nicolas DEGERMANN	Comité Départemental de Ski du Bas-Rhin	Nicolas DEGERMANN	Comité Départemental de Ski du Bas-Rhin	Dominique BOCQUILLON	Parc Alsace Aventure
Usagers / propriétaires	Patrick JUNG	Fédé chasse 67	Christophe AMOROS	STVP	Christophe AMOROS	STVP
Suppléant	Philippe OSSWALD	Chambre d'Agriculture	Dominique KELLER	Acteurs et commerçants du Champ du Feu	Stéphane ASAEL	CRPF
Suppléant	J.-B. CLEVENOT	Trace Verte			Dominique KELLER	Acteurs et commerçants du Champ du Feu
Suppléant	Christophe AMOROS	STVP				
Suppléant	Dominique KELLER	Acteurs et commerçants du Champ du Feu				
Experts / Asso PN	Jean FRIESS	Alsace Nature	François LABOLLE	Expert flore	Jean FRIESS	Alsace Nature
Experts / Asso PN	Théo TRAUTMANN	CSA	Julien LOUVIOT	Fédé pêche et milieux aquatiques	Théo TRAUTMANN	CSA
Experts / Asso PN	Bruno ULRICH	GEPMA	Jean FRIESS	Alsace Nature	Bruno ULRICH	GEPMA
Experts / Asso PN			Théo TRAUTMANN	CSA		
Suppléant	Raymond SONNEFRAUD	Alsace Nature	Raymond SONNEFRAUD	Alsace Nature	Raymond SONNEFRAUD	Alsace Nature
Services Etat / ONF	Yves WERTENBERG	DREAL	Y. WERTENBERG	DREAL	Y. WERTENBERG	DREAL
Services Etat / ONF	Thomas POIRSON	DRJS	Philippe HEY	DDT	Jacques WENTZ	DDT
Services Etat / ONF	Didier EPP	ONF	Patrick HUTT	ONF	Patrick HUTT	ONF
Services Etat / ONF	Nejib AMARA	DDT 67			Didier EPP	ONF
TOTAL	16 personnes		16 personnes		16 personnes	